

# NAINTRÉ INFO

N° 83 - Bulletin municipal avril-mai-juin 2020



DOSSIER - p 6-7

**COVID-19 : MERCI POUR VOTRE GÉNÉROSITÉ**

Photo des résidents et du personnel de l'EHPAD au balcon pour profiter d'une animation musicale extérieure



**P2 - MUNICIPALITÉ**  
*Lettre d'infos n°2*

**P5 - ÉCONOMIE**  
*Nouvelles entreprises*

**P9 - ENFANCE - JEUNESSE**  
*Harcèlement, une communauté  
éducative se mobilise*

**P10 - CADRE DE VIE**  
*Plantation d'une haie  
à Repousson*



# LETTRE D'INFOS N°2

## SPÉCIALE COVID-19

Suite à la période inédite de confinement de deux mois, la ville a mis en place un plan de reprise d'activité afin de réouvrir progressivement les services publics dans le respect des consignes sanitaires préconisées par l'Etat.

Toujours pour faciliter votre quotidien, vous retrouverez ci-dessous un récapitulatif des informations concernant la réouverture des services à la date du 19 mai.

### SERVICES MUNICIPAUX

Tous les services ont repris progressivement et restent attentifs au respect des mesures barrières avec le public qu'ils accueillent.

**LA MAIRIE** est réouverte au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. L'agente en charge de l'état-civil, des cimetières et des élections accueille le public sur rendez-vous. Tél. : 05 49 90 03 65 - courriel : [mairie@naintre.fr](mailto:mairie@naintre.fr).

**URBANISME** : Réouvert depuis le 11 mai au public, il peut à nouveau instruire les nouvelles demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable et certificat d'urbanisme).

**MARCHÉ DU DIMANCHE** : Réouverture aux horaires habituels de 8h à 13h sur la place Jean Jaurès afin de continuer à respecter les mesures barrières.

### GESTION DES DÉCHETS

**DÉCHETTERIES** : Elles sont accessibles aux usagers munis de badge. Le nombre d'usagers admis simultanément sur les sites sera limité. Les agents ne pourront pas aider à vider les déchets.

#### DISTRIBUTION DES SACS JAUNES :

Vous pouvez à nouveau retirer votre dotation annuelle en mairie sur présentation d'un justificatif de domicile (papier ou numérique).

#### COLLECTE DES DÉCHETS :

Les jours de collecte ne changent pas. N'oubliez pas de sortir vos poubelles la veille à partir de 19h. Attention, les horaires de passage peuvent être décalés.

Celle du 1<sup>er</sup> juin est reportée au mercredi 3 juin.

### AFFAIRES SCOLAIRES

**LES ECOLES** : Elles ont réouvert progressivement depuis le 12 mai grâce au travail commun de nos équipes et de l'éducation nationale pour assurer la sécurité de nos enfants.

En raison des préconisations sanitaires tous les enfants n'ont pas pu être accueillis. Les services de la cantine, le périscolaire et le transport scolaire ont repris également comme les écoles.

### PETITE ENFANCE

**LE MULTI-ACCUEIL** : Il accueille 20 enfants maximum depuis le 11 mai.

**LE RELAIS** : Brigitte Gnimassou effectue une permanence téléphonique et ré-accueille le public sur rendez-vous depuis le 25 mai. Si vous êtes parents d'un nouveau né ou d'un enfant de moins de 3 ans, n'hésitez pas à la contacter pour qu'elle vous aide dans votre recherche d'un mode de garde au 06 71 57 06 96 ou par mail à [brigitte.gnimassou@naintre.fr](mailto:brigitte.gnimassou@naintre.fr).

### ENFANCE ET JEUNESSE

**L'ALSH** : Il a réouvert ses portes depuis le mercredi 13 mai, prioritairement aux enfants scolarisés.

**LE POINT JEUNES** : L'accueil des jeunes les mercredis et les samedis est à nouveau possible depuis le 27 mai sur inscription par mail à [pointjeunes@naintre.fr](mailto:pointjeunes@naintre.fr) ou par téléphone au 05 49 23 61 28.

**FACTURATION DES PRESTATIONS** : les services de cantine, périscolaire, transport, école de dessin... sont facturés au réel de leur utilisation. Etant donné que la crise sanitaire que nous venons de vivre n'a pas permis de réaliser certains services, les prestations qui n'auront pas été utilisées seront remboursées aux familles intégralement.

### CCAS

**LE CCAS** continue sa permanence téléphonique du lundi au vendredi de 9h à 17h30 et le mercredi de 9h à 12h. L'accueil du public a repris, uniquement sur rendez-vous. Il effectue des livraisons de courses auprès des plus vulnérables grâce aux bénévoles et à l'association CIF-SP dans le respect des consignes sanitaires.

**Inscription sur le registre** : Si vous avez 60 ans ou plus, que vous vous sentez fragilisé ou à risque, ne restez pas seul ! Inscrivez-vous sur le registre lié aux risques exceptionnels (canicule, épidémie,...).

Le CCAS vous contactera pour connaître vos besoins et vous soutenir pendant ces épisodes sanitaires difficiles.

**Contact du CCAS :**

05 49 86 74 16 - 06 89 11 66 41 - [ccas@naintre.fr](mailto:ccas@naintre.fr)

# ÉDITO

Chères Naintréennes, chers Naintréens,

Ce Naintré Info a été décalé dans le temps, non seulement en raison de l'épidémie du Covid 19 mais aussi du fait que le second tour des élections municipales n'a pu avoir lieu. Nous sommes dans un contexte inédit d'incertitudes.

Cependant, depuis l'apparition de l'épidémie, vos élus locaux sont à pied d'œuvre sur le terrain pour relayer et appliquer les décisions de l'État. Afin d'assurer la sécurité de la population et des agents, nous avons mis en œuvre un plan de continuité de l'action publique.

Nous avons également coordonné une formidable chaîne de solidarité. Le dossier central y est consacré.

Nous avons porté une attention très particulière aux aînés qui vivent à leur domicile ainsi qu'à ceux de nos Résidences avec un respect rigoureux des gestes barrières. Aucun décès n'a été signalé en raison du Covid 19, aussi bien dans la population qu'à l'EHPAD.

Les élus ont également contacté les 200 acteurs économiques de notre territoire pour faire le point sur leur situation et transmis les informations au service économique de l'agglomération. Pour les soutenir, il sera proposé au prochain Conseil Municipal une délibération pour réduire de 20 % la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure. Les associations naintréennes ayant des salariés n'ont pas été oubliées.

Dès le 14 avril, nous avons commandé 5 000 masques en tissu lavables homologués avec les communes de l'agglomération de Grand Châtellerault. Nous distribuerons un masque à chaque naintréen de plus de 10 ans certainement en drive, par secteur dès leur réception.

Toutefois, grâce aux couturières bénévoles, nous avons commencé à distribuer des masques réalisés selon la norme AFNOR aux bénévoles et aux personnes âgées de plus de 75 ans.

Le confinement sur Naintré a été plutôt bien respecté. Je tiens à remercier les Naintréennes et les Naintréens pour leur civisme.

Un grand merci également pour l'engagement de nos agents et aux bénévoles pour leur élan de solidarité.

Cette crise sanitaire n'est pas terminée, continuez à prendre soin de vous.

**Christine PIAULET**  
Maire de Naintré

## Naintré Info édition spéciale - Mai 2020

Directeur de la publication : Christine Piaulet  
Responsable de la rédaction : Magali Beauvais  
Réalisation et Conception : Service Communication  
Crédit photo : Photothèque municipale, D. Gauthier, V. Debiais  
Impression : Mégatop, Naintré, certifiée IMPRIM'VERT et PEFC  
Tirage : 3150 exemplaires  
Régie publicitaire : Comwest 06 81 14 22 06

© tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation  
Mairie de Naintré : mairie@naintre.fr / www.naintre.fr

Vous souhaitez diffuser un article :  
N'hésitez pas à nous transmettre vos informations, idées par courriel à communication@naintre.fr ou par téléphone au 05 49 90 34 89.

## Événements



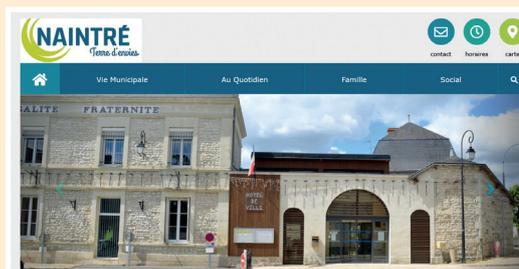
### VIDÉO :

**Christine Piaulet répond à vos questions en images.**

Vous pouvez voir la vidéo sur le site internet : [www.naintre.fr](http://www.naintre.fr).

### DU NOUVEAU SUR LE WEB :

Depuis le 6 avril, la ville s'est dotée d'un nouveau site web afin d'assurer la continuité des informations indispensables à votre quotidien, l'ancien site étant obsolète. Rendez-vous sur [www.naintre.fr](http://www.naintre.fr) :



### ÉVÈNEMENTS DE L'ÉTÉ :

Pour l'instant, tous les événements municipaux de l'été sont annulés, y compris notre traditionnel feu d'artifice du 13 juillet. Vous pouvez suivre toute l'actualité des manifestations sur notre site web.



### JEUDI 4 JUIN : COLLECTE DE SANG

15h-19h, salle des fêtes.  
Pas besoin d'être à jeun, collation sur place.

Citoyens en action pour le don du sang : 06 82 68 63 08

**CONSEIL MUNICIPAL : le 4 juin 2020, salle du Riveau à 18H30**

### BULLETIN MUNICIPAL DE JUIN :

Compte tenu de cet épisode sanitaire inédit et du report du 2<sup>ème</sup> tour des élections municipales, nous ne pouvons à ce jour garantir la prochaine parution du bulletin municipal de juin comme chaque année.

Grâce à ces flashcodes, accédez

au site internet de la ville [www.naintre.fr](http://www.naintre.fr)



à la version pdf du Naintréinfo



## > TRAVAUX

### REPRISE DE L'ENTRETIEN DES ESPACES PUBLICS



Le balayage de la voirie a redémarré dès le 11 mai alors que les tontes des espaces verts avaient déjà repris quelques semaines plus tôt. Cependant, les lieux entretenus par l'ESAT René Jaud sont restés plus longtemps sans entretien puisqu'ils n'ont repris leur activité que depuis le 25 mai. C'est le cas pour le Square des Taillerottes par exemple.

L'entretien des cimetières a également repris depuis le 13 mai, avec Alexandre, l'agent des services techniques en chargé de ce travail depuis l'an dernier. Vous pourrez y découvrir les allées enherbées pour un entretien plus rapide et sans pesticide, ainsi que son travail de fleurissement de cet automne qui porte ses fruits avec les jolis pavots de Californie.

Concernant le fauchage des bords de route, sachez que certaines zones sont en attente pour laisser les orchidées sauvages s'épanouir !

Pour mémoire, l'entretien des trottoirs est à la charge de chaque Naintréen au regard de leur propriété (arrêté municipal du 28/11/2017).

### ESPACE FRÈRES PAGÉ

Les travaux vont bientôt commencer

Un projet peu coûteux et innovant. Le permis de construire est accordé. Les marchés publics attribués sont les suivants :

- Voirie et réseaux divers - Terrassement : Colas (67 518,54€ TTC)
- Charpente - Bardage - Couverture - Gros œuvre - Menuiserie - Serrurerie : Merlot (114 270,24€ TTC)
- Electricité - Plomberie : SPIE (40 980,46€ TTC)
- Espaces verts : SVJ Paysage (7 321,21€ TTC)

Pour un montant total des opérations de 256 100,45€ TTC (architecte, bureaux de contrôle, coordonnateur SPS ...), la commune bénéficiera de 185 154,74€ de subventions qu'elle a mobilisé suite à la concertation Agenda 2030. Il lui restera à charge 70 945,71€ TTC pour ce projet.

Les travaux débuteront mi-juin pour une durée de 3 à 4 mois.

## > VENTE DE TERRAINS

### ZAC DE LA MARMOURE



La commercialisation des lots de la ZAC de la Marmoure se poursuit et les premiers chantiers de construction ont démarré. Sur les 52 lots mis en vente, 21 sont déjà vendus, sous compromis ou réservés. Il reste des lots entre 250 m<sup>2</sup> et 800 m<sup>2</sup> à des prix allant de 16 000 € TTC à 55 000€ TTC.

Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur le site Internet municipal : [www.naintre.fr](http://www.naintre.fr) ou en appelant le service Urbanisme de la Mairie.

## > BUDGET MUNICIPAL

### VOTE DU BUDGET DÉCALÉ

Initialement prévu en avril après le second tour des élections municipales de mars, le vote du budget 2020 a été reporté, conformément aux mesures nationales permettant de voter le budget jusqu'à fin juillet.

Afin d'assurer la continuité du fonctionnement de la commune et que le budget 2020 puisse être mis en œuvre rapidement, il sera soumis au vote du conseil le 4 juin, après le rapport d'orientations budgétaires débattu le 14 mai dernier. Les conditions de réunion des conseils sont ajustées pour cette période de crise sanitaire : règles de quorum et de pouvoir modifiées, nombre de participants limité...

En attendant le vote du budget, le gouvernement a autorisé les communes à continuer d'effectuer des dépenses dans la limite des dépenses engagées en 2019. Le budget proposé au vote sera restreint et ne contiendra que les projets engagés ou obligatoires pour des raisons techniques, afin de laisser toutes latitudes à l'équipe élue sur ses propres projets.



### NOUVEAU PLU APPROUVÉ

Le plan local d'urbanisme révisé a été approuvé à l'unanimité lors du conseil municipal du 16 janvier 2020.

Il est applicable depuis fin février et tous les dossiers de demande d'autorisation d'urbanisme sont désormais instruits en fonction de ce nouveau document.

Le dossier complet avec l'enquête publique est consultable en mairie. Vous pouvez retrouver le dossier du PLU sur le site web [geoportail-urbanisme.gouv.fr](http://geoportail-urbanisme.gouv.fr).

Les éléments essentiels (notamment le règlement et le plan de zonage) sont consultables en ligne sur le site : [www.naintre.fr](http://www.naintre.fr)

Le service Urbanisme se tient à votre disposition pour vous aider à élaborer votre projet en tenant compte de ce nouveau PLU.



## AMICA-PRO Conseil d'Application Normes ISO 9001 et EN 9100

Créé en juillet 2018, Amica-Pro a pour objet d'accompagner les entreprises dans la mise en place, le suivi ou l'amélioration de leur système qualité. La société propose des audits internes en conformité avec les référentiels ISO 9001 (Système de management de la qualité) et EN 9100 (Système de management de la qualité - Exigences pour les organismes de l'Aéronautique, l'Espace et la Défense).

Isabelle DULAC est la gérante de la société AMICA-PRO. Elle a travaillé pendant 14 ans dans une entreprise châtelleraudaise fabriquant des outils coupants (Taptools) et occupé plusieurs postes dans les domaines de la qualité, l'achat et l'ordonnancement. Isabelle connaît donc bien le fonctionnement et le quotidien d'une entreprise.

Sa bonne connaissance du monde de l'entreprise lui permet de s'adapter au système qualité et à l'environnement des entreprises qu'elle accompagne. Grâce à son expérience, son savoir-faire et son regard objectif, elle est en mesure de faire des propositions d'améliorations en toute simplicité !

**AMICA-PRO**  
188A, rue Honoré de Balzac - 86530 NAINTRÉ  
Tél. : 06.87.37.00.95  
Courriel : i.dulac@amica-pro.fr

## NOUVELLES ENTREPRISES

Vous venez de vous installer à Naintré et souhaitez vous faire connaître. La ville propose plusieurs supports de communication gratuits pour les entreprises, n'hésitez pas à contacter le service communication de Naintré pour en savoir plus.

**SERVICE COMMUNICATION**  
Tél. : 05 49 90 34 89  
Courriel : communication@naintre.fr

## NOUVELLE AGENCE IMMOBILIÈRE



## RUE DE LA PAIX.IMMO Nouveau regard et état d'esprit sur l'immobilier...

Acheter, louer, gérer, financer. Depuis son ouverture le 17 décembre 2019, Rue de la Paix.immo revendique sa transparence envers les clients. A travers son concept original, innovant et agile face aux transformations du monde de l'immobilier, ce réseau d'agences offre la garantie de services de qualité et de proximité au juste prix.

L'immobilier est l'achat le plus important d'une vie. C'est une opération chargée d'émotions pour les deux parties, le vendeur et l'acquéreur. L'agence Rue de la Paix.immo accompagne les clients tout au long du processus pour leur rendre la vie plus simple et leur faire gagner du temps. Elle estime, vend, loue tous types de biens : maison, appartement, loft, terrain, immeuble, local commercial et professionnel.

Bénéficiez de tous ses avantages et de la puissance de son dispositif publicitaire grâce à son réseau de 8 agences : Rue de la Paix.immo à NAINTRÉ, ST MARTIN LA PALLU, LENCLOITRE, VOUILLE, LOUDUN, PARTHENAY, ANGERS et LES SABLES-D'OLONNE.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter Annie, Gwénaëlle et Charlotte. Elles se feront un plaisir de vous accueillir et répondront volontiers à vos questions.

**RUE DE LA PAIX.IMMO**  
2, avenue de Bordeaux - 86530 NAINTRÉ  
Tél. : 05 79 28 00 31  
Courriel : naintre@rdp.immo

## COVID-19 : DISPOSITIFS D'URGENCE D'AIDES AUX ENTREPRISES

**ARTISAN EN DIFFICULTÉ :**  
Contactez votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat :  
07 89 98 03 86 ou par mail à soutien-covid19@cm-86.fr

**PLAN D'URGENCE DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE :**  
Retrouvez les mesures d'urgence pour aider les acteurs socio-économiques et les différents soutiens financiers mis en place pour les entreprises sur le site [www.naintre.fr](http://www.naintre.fr), rubrique "au quotidien", "commerces".

## MERCI À TOUTES ET À TOUTS *pour votre mobilisation, votre implication et votre engagement*

### SERVICES MUNICIPAUX MOBILISÉS DURANT LA CRISE SANITAIRE :

Les agents de la Résidence autonomie et de l'EHPAD sont mobilisés quotidiennement depuis le début de la crise pour assurer la continuité du service. Ils veillent à rassurer et soutenir les résidents en cette période de confinement, et surtout sont vigilants à appliquer des protocoles stricts pour ne pas faire entrer le virus dans l'établissement. **Un grand merci à eux !**



Que ce soit en offrant des dons (fleurs, chocolats...), en participant aux animations extérieures ou en venant travailler en renfort à leurs côtés, familles des résidents, élus, bénévoles, associations, agents d'autres services municipaux ont chacun à leur manière apporté leur soutien aux équipes en place.

Les services petite-enfance, enfance et jeunesse ont aussi été mobilisés pour accueillir les enfants de personnels prioritaires : ainsi le multi-accueil est resté ouvert, de même que l'école Anne Frank.



Bien qu'aucune demande d'accueil pour l'ALSH n'ait été faite, les agents ont continué à travailler depuis chez eux sur leurs projets et pour répondre aux familles.

Les agents du CCAS, bien que leur service soit fermé au public, ont aussi assuré une veille et un soutien quotidien aux personnes les plus vulnérables, notamment en répondant aux besoins de première nécessité et en restant à l'écoute des usagers.

De même, une permanence téléphonique de l'accueil de la mairie est demeurée active durant toute la période de confinement pour répondre aux questions des habitants.

Par mesure de précaution, suite à une suspicion d'un agent ayant eu les symptômes du covid, les services techniques ont été confinés dès le 16 mars. Grâce au télétravail, ils ont pu continuer à gérer les extrêmes urgences en ne faisant intervenir les agents qu'en cas de nécessité. Ils ont également veillé à la salubrité sur tout le territoire et repris les missions d'entretien dès le 16 avril.

L'agente de surveillance de la voie publique (ASVP) a assuré la sécurité durant le confinement et la réouverture du marché du dimanche, où elle a été mobilisée pour veiller au respect des gestes barrières avec la participation des élus.

Durant cet épisode inédit, les autres agents de la collectivité ont poursuivi leur mission de service public grâce au télétravail.

Cette période particulière a fait naître de nombreuses initiatives solidaires au sein de la collectivité : de l'entraide inter-services, la distribution de la lettre d'information par tous les agents volontaires, la fabrication de masques...

**Nous les remercions pour cet élan de solidarité.**

Cet élan de solidarité témoigne et démontre l'importance et la nécessité d'avoir des services publics mobilisés et de qualité.

# TOUS

*et votre solidarité*

## AIDE ALIMENTAIRE

Les distributions mensuelles de produits alimentaires organisées par le CCAS, en partenariat avec la Banque Alimentaire de la Vienne ont été maintenues pendant la crise sanitaire.

Les agentes du CCAS, les bénévoles et les élus de la municipalité se sont mobilisés pour assurer les distributions pendant cette période très particulière. L'organisation s'est adaptée pour assurer les meilleures conditions de sécurité sanitaire pour tous. Une partie des colis a notamment été livrée auprès des personnes vulnérables et des familles monoparentales.

Le Secours Populaire a apporté son soutien en donnant des produits issus de son stock, en complément des produits reçus.

De même, Emmaüs a assuré la récupération des produits à la Banque Alimentaire à Poitiers.

Le concours de toutes et tous a permis de maintenir cette aide et ainsi de remettre un colis alimentaire aux 64 foyers inscrits, soit 212 personnes.



Voici une partie de l'équipe qui a assuré la distribution et les livraisons : Malika Erraiss, Mohamed Boutayeb, Lydie Theneau, Philippe Marceau, Maurice Milliasseau et Nelly Boulay. Ainsi que Annick Tranchand et Céline Hourieux absentes sur la photo.

## LIVRAISONS DES COURSES

La plateforme du Transport solidaire a été utilisée une cinquantaine de fois pour des aides aux courses. Chauffeurs bénévoles habituels, élus et habitants volontaires se sont mobilisés spécifiquement pour ce service spécial confinement.



## UN ATELIER COUTURE SOLIDAIRE

Aux côtés de Naintré'gration, des réfugiés et de nombreuses couturières bénévoles se sont manifestés pour fabriquer des masques en tissu. Au total une douzaine de personnes sont venues pendant deux semaines à la salle des fêtes. Quatre couturières ont également fabriqué des masques depuis chez elles. Ainsi, 1 400 masques ont été réalisés et distribués prioritairement aux personnes vulnérables.



## DES ARTISTES BÉNÉVOLES POUR NOS AÎNÉS

Les animations collectives au sein des Résidences n'étant plus possibles, la collectivité, par l'intermédiaire de Viviane Debais, adjointe référente, a organisé des animations à l'extérieur des établissements afin de permettre aux résidents de mieux supporter leur solitude.

Ainsi, des artistes se sont mobilisés bénévolement 2 fois par semaine pour apporter de la musique et de la joie : Bocal à Zyk, Luce Merlaud, Gladys, Sono86, Rosy ou encore Patrick Druet. Ces spectacles extérieurs ont procuré ainsi des instants de bonheur aux résidents et aux professionnels.

La municipalité remercie toutes ces personnes pour leur engagement.



## RETOUR SUR LA SOIRÉE SOLIDAIRE :

*Belle réussite !*

Le 21 février dernier, le public était au rendez-vous pour cet événement qui a pour but de récolter des produits non périssables en soutien aux structures intervenant auprès des personnes en difficulté.

Cette année, c'est le groupe de théâtre de l'association TOPE 5 (territoire zéro chômeur longue durée) qui s'est associé bénévolement à cette manifestation en présentant plusieurs saynètes en lien avec le quotidien des chercheurs d'emploi. Leurs premiers pas sur scène ont vivement été salués par le public.

En deuxième partie, les Décalés, groupe musical local, ont embarqué les spectateurs dans leur univers poétique, humoristique et en chansons. Ils ont été salués par une ovation générale ! Merci encore à eux pour leur participation bénévole.

Grâce à la mobilisation de ces artistes et du public, présent à chaque rendez-vous, ce sont 575 produits qui ont été répartis entre les différents partenaires organisateurs.

Merci à tous pour votre générosité !

CCAS - Céline Hourieux, conseillère d'actions sociales  
Tél. : 05 49 86 74 16 - courriel : ccas@naintre.fr



## JOURNÉE INTERNATIONNALE DES DROITS DES FEMMES DU 12 MARS

*Vous avez dit stéréotype ?*

Cette journée a rassemblé une centaine d'hommes et de femmes, toutes générations confondues, pour parler ensemble de nos préjugés et de nos idées reçues sur le rôle et la place des hommes et des femmes dans la société.

En démarrant par un savoureux repas confectionné par des bénévoles, l'ambiance conviviale a posé les jalons d'une journée sous le signe des échanges et du partage.

Plusieurs temps ont animé cette rencontre : des contes, un jeu pour aborder les préjugés ainsi qu'un sketch humoristique. Cela a créé une ambiance chaleureuse permettant à chacun de s'exprimer sur cette thématique riche en contenu. De nombreux éléments ont été abordés par le public : la différence de rémunération, l'importance de l'éducation, les violences envers les femmes, l'instinct maternel...

Le CCAS remercie tous les bénévoles, les partenaires et le public pour la réussite de cette journée, riche à tous niveaux.

## SOLIDARITÉ ENVERS LES PERSONNES VULNÉRABLES

### LIVRAISON DE COURSES ET ÉCOUTE TÉLÉPHONIQUE

La collectivité souhaite poursuivre le dispositif d'aide aux courses et d'écoute par le biais de la plateforme téléphonique du transport solidaire. C'est un dispositif qui correspond à un besoin et constitue un véritable soutien pour les personnes les plus vulnérables.

La relance du service Transport solidaire n'est pas envisagée pour le moment. Nous recevons effectivement de plus en plus de demandes à ce sujet mais cela semble compliqué de garantir le respect des règles sanitaires requises pour transporter des passagers (désinfection, respect des distances, masque...). Nous ne souhaitons mettre en difficulté ni les bénévoles, ni les usagers au vu du contexte si particulier.

CONTACT : PLATEFORME DU TRANSPORT SOLIDAIRE  
06 71 13 31 50

## PORTAGE DES REPAS

Le restaurant des Résidences propose un service de portage de repas à domicile dans le respect des règles sanitaires.

Plus le courage ni l'envie de vous faire à manger ou suite à une hospitalisation, vous avez besoin de repas livrés chez vous ? Optez pour la livraison à domicile !



Comme pour les résidents, les menus sont confectionnés sur place à partir de produits frais et de saison.

Tarifs : 8,95€/midi, 6,10€/soir.

Renseignements :

05 49 90 35 14

portage.repas@naintre.fr

## PETITE-ENFANCE

### RELAIS PETITE-ENFANCE ET MULTI-ACCUEIL Des services qui mutualisent

Ces deux structures, dédiées à la petite-enfance, mutualisent leurs moyens humains et matériels. Elles s'efforcent de proposer des animations adaptées aux tout-petits en partageant les réflexions et les idées des professionnelles de chaque service.

Cette cohérence d'action est une richesse pour les enfants, les parents et toutes les professionnelles de la petite-enfance qui répondent ainsi au mieux aux besoins des enfants et des parents.

Ces actions, coordonnées par les responsables de chaque structure, contribuent à un accueil de qualité des jeunes enfants.

C'est ainsi que des animations communes et très variées sont proposées chaque année : ateliers de pétrissage, spectacles de marionnettes, présentations de livres, Grande Semaine de la Petite-enfance (reportée en octobre), Fête mondiale du jeu, en partenariat avec les ludothèques, sorties au cinéma les 400 coups au « P'tit cinoche » et théâtre.

Depuis trois ans, ces deux structures organisent également une Fête de la Petite-enfance animée par un musicien, Guillaume Vichery. Cet événement permet à chacun de se retrouver sur un temps convivial pour échanger sur l'année écoulée. De plus, les parents peuvent partager un moment ludique avec leur enfant grâce aux différents jeux mis à leur disposition.

Pendant la crise sanitaire leurs animations communes sont suspendues ou reportées, mais elles reprendront dès que possible.

**Relais Petite-Enfance : 06 71 57 06 96 - rpe@naintre.fr**  
**Multi-accueil : 05 49 90 02 18 - creche@naintre.fr**

## RENTRÉE SCOLAIRE 2020/2021

### INSCRIPTION AVANT LE 15 JUIN :

Pour les Petites-Sections, nés en 2017 et les nouveaux habitants, une fiche d'inscription en ligne est à envoyer remplie avant le 15 juin 2020 à [celine.castro@naintre.fr](mailto:celine.castro@naintre.fr) en y joignant une copie numérique (photo ou scan) des vaccins du carnet de santé et du livret de famille. Retrouvez tous les renseignements, concernant les autres niveaux scolaires, sur le site [www.naintre.fr](http://www.naintre.fr).

### TRANSPORT SCOLAIRE Inscription obligatoire

Afin d'organiser le transport scolaire pour la rentrée 2020, les inscriptions doivent être envoyées avant le 15 juin 2020.

Le dossier d'inscription est à remplir en ligne sur le site de Naintré et à retourner par mail à [celine.castro@naintre.fr](mailto:celine.castro@naintre.fr) ou à déposer en mairie au plus tard le 15 juin 2020.

### SERVICE DES AFFAIRES SCOLAIRES

Tél. : 05 49 90 03 65 - 05 49 90 33 85 -  
Courriel : [celine.castro@naintre.fr](mailto:celine.castro@naintre.fr)

Retrouvez toutes infos sur [www.naintre.fr](http://www.naintre.fr), rubrique "Famille".

## PROJET ÉDUCATIF

### HARCÈLEMENT : La communauté éducative se mobilise

A Naintré comme ailleurs, aujourd'hui comme hier, des situations de harcèlement entre enfants existent. Cela ne veut pas dire qu'il faille pour autant banaliser ces comportements. Un projet sur le harcèlement a été engagé avant la crise sanitaire et reprendra à la rentrée (en fonction des mesures covid-19).

#### Une violence verbale, physique ou psychologique répétée :

Le harcèlement se définit comme une violence répétée, qui peut être verbale, physique ou psychologique. Elle peut prendre la forme d'insultes ou de vexations, de menaces, de coups, d'appels téléphoniques, de sms malveillants... Elle est le fait d'un ou de plusieurs enfants à l'encontre d'une victime qui ne peut pas se défendre.

#### Une colère qui mène à la violence :

Le harcèlement est généralement le résultat d'un processus qui part d'une colère qui n'a pu être exprimée, qui s'est transformée en agressivité, pour aboutir à un comportement violent.

#### Les conditions qui favorisent le développement du harcèlement :

Le harcèlement se développe en particulier lorsque le climat scolaire est dégradé et/ou que les situations de harcèlement sont mal identifiées par l'ensemble des adultes qui encadrent les enfants.

#### Des actions multiples et concertées :

Enseignants, responsables et personnels des écoles et des structures municipales enfance-jeunesse, parents, associations de Naintré, prennent des initiatives et réfléchissent ensemble au sein du comité de pilotage du PEDT (Projet Educatif Territorial).

#### Les actions déjà réalisées ou à venir :

- une formation pour mieux comprendre le phénomène, réfléchir aux réponses appropriées, élaborer des séances auprès des enfants (formateurs : ACSEP et DDCS),
- une action de sensibilisation auprès des enfants de l'école Langevin Wallon pendant le temps de l'interclasse du midi,
- une formation commune enseignants-agents municipaux périscolaires des écoles Joliot Curie et Langevin Wallon, pour construire un projet pour améliorer le climat scolaire (formateur : OCCE),
- des actions de sensibilisation auprès des enfants du CLAS, des adhérents du Point Jeunes et du CSN Football,
- une soirée théâtre pour les familles, en association avec le collège Descartes.

#### Pour plus d'informations :

**Véronique Giret, coordinatrice enfance-jeunesse**  
Tél. : 05 49 90 34 83 - courriel : [veronique.giret@naintre.fr](mailto:veronique.giret@naintre.fr)

Plus d'infos : [www.nonaharcelement.education.gouv.fr](http://www.nonaharcelement.education.gouv.fr)  
Numéro vert « NON AU HARCELEMENT » : 30 20.

## ACTIONS DE L'AGENDA 2030

### PLANTATION D'UNE HAIE À REPOUSSON



La municipalité, accompagnée par Caroline Dumont, chargée du développement durable, a organisé la plantation participative d'une haie champêtre le 12 février 2020 au lieu-dit Repousson à Naintré, en partenariat avec Prom'haies.

Les agents municipaux, notamment l'équipe des espaces verts, se sont fortement mobilisés pour les travaux en amont et le jour de la plantation. Elodie Roumegou, technicienne de l'association Prom' Haies, a conçu la plantation (choix des espèces, schéma de plantation) et encadré le chantier avec les volontaires. Plusieurs associations (l'ADAPGV, Naintré'gration, Sel 'A Vie, TOPE5, la Barque) ont répondu à l'appel ainsi que le groupe des moyens et grands de l'ALSH, accompagné de leurs animatrices, Stéphanie Berlaud et Nathalie Maïoroff. Des citoyens sont également venus spontanément participer à la plantation toute la journée.

Au total, plus de 100 personnes ont répondu présent à ce rendez-vous pour la planète où près de 700 arbres et arbustes ont été plantés. Un grand merci à tous les participants à ce projet.

**CONTACT : Caroline Dumont, chargée de mission Agenda 2030**  
05 49 90 34 90 - [caroline.dumont@naintre.fr](mailto:caroline.dumont@naintre.fr)

### AMÉNAGEMENT D'UN CITYSTADE

Les travaux du Citystade situé derrière le Point Jeunes sont bientôt achevés.



La préparation de la plateforme sportive a été réalisée par La Colas. La pose de la résine de type Green Set reste à faire (fin mai-début juin) ainsi que celle des poteaux et du filet du terrain de tennis. L'aménagement de l'équipement réalisé par l'entreprise Rondino est aujourd'hui terminé.

Toutefois le city stade reste fermé au public tant que les tests réglementaires ne sont pas effectués et tant que les rassemblements sur la voie publique sont restreints. La municipalité espère qu'il sera ouvert à la population d'ici fin juin.

## ACCESSIBILITÉ

### TRAVAUX RÉALISÉS PAR LES AGENTS DU CTM



Accès PMR pour le réfectoire de Joliot Curie



Amélioration de l'accessibilité de l'entrée du complexe Léo Lagrange depuis les places adaptées du parking.

### PÔLE PABLO NERUDA : CRÉATION D'UN BLOC SANITAIRE

Les travaux sont terminés depuis le 10 mars 2020. Ils ont été réalisés par les entreprises Dubois Menuiserie, Empreinte et Batiserve. Le montant total des travaux est de 22 512,16 € TTC.

### LABEL : VILLES & VILLAGES OÙ IL FAIT BON VIVRE



Vous avez peut-être remarqué les nouveaux panneaux à l'entrée de la ville ? Notre commune s'est vu décerner le label « Villes et villages de France où il fait bon vivre »\*. Cette distinction est attribuée selon 8 critères quantitatifs et objectifs

qui correspondent aux priorités des Français interrogés. Qualité de vie, sécurité, transport, commerces et services, santé, éducation, sports et loisirs, solidarité. Naintré se classe 3<sup>e</sup> au palmarès des villes de 5 000 à 10 000 habitants dans la Vienne, derrière Saint-Benoît et Migné-Auxances.

Ce label montre l'intérêt des Français pour les villes à taille humaine, où chaque âge de la vie se voit proposer une offre de services adaptée, des animations et de la solidarité. Naintré, fière de son classement, a choisi de communiquer sur sa qualité de vie à l'entrée de la ville. Cette distinction est aussi l'occasion de féliciter et d'encourager tous les acteurs socio-économiques de notre territoire qui contribuent à faire de Naintré une ville où il fait bon vivre. Merci à tous !

\* Ce palmarès est le fruit de deux ans de travail sur les 34 841 communes de France métropolitaine par l'association Villes et villages où il fait bon vivre.

# État Civil

## NAISSANCES

### Décembre 2019

HAZEVIS Ewen  
CERLET GAGNAIRE Enaya  
QUINCHON Pablo  
PLAULT BARBOTTIN Timothé  
RIVIERE Romy

### Janvier 2020

PREVOST Ella  
CAILLAUD Alyta  
GILBERT Warren  
LE BOLLOCH Théis

### Février 2020

HABILLON Valentin  
HENRIQUE Pharell  
DAVID Mila  
LICOINE Alban

### Mars 2020

COSSUREL Melina  
ABASCAL Amaya

## DÉCÈS

### Décembre 2019

GAUCLIN Robert (85 ans)  
SYR Jeannot (87 ans)  
FRADET Henriette, née CHARRÉ (95 ans)  
ANTIGNY Raymond (87 ans)

### Janvier 2020

JOUBERT Germaine, née VOISIN (98 ans)  
FOUCAUD Daniel (69 ans)  
MORILLON Claudette, née COUV RAT (89 ans)  
DUQUERROUX Hubert (90 ans)  
MASSET Rolande, née FONTAINE (87 ans)  
PLAT Michel (78 ans)

### Février 2020

FORT Michelle, née SCHWARZ (80 ans)  
POUPAULT Jacques (68 ans)  
CAILLAULT Reine (95 ans)  
GRATEAU Thierry (62 ans)  
BAZIN Marthe, née HUSSON (99 ans)  
VEGA Martine, née NICOLLET (73 ans)  
BOURBON Danielle, née CHARLES (60 ans)

### Mars 2020

RENAUD Guy (83 ans)  
COUTURIER Louis (79 ans)  
BORDAGE Jacky (62 ans)  
TOURET Jacqueline, née MARSAUD (97 ans)

## INFOS

### BOÎTE À LIVRES

Vous avez sûrement remarqué qu'une cabine téléphonique d'un rouge rutilant et au style british avait surgi au square des Tailleroettes.

Derrière ses vitres, se dissimulent des étagères remplies de livres. Et pour rendre plus explicite l'usage de cette cabine téléphonique, l'artiste Patricia Berthin, également professeure à l'école de dessin, a été sollicitée pour orner le dos de la cabine d'un livre ouvert dont s'échappent quelques lettres... Remises dans l'ordre, elles forment les mots « Amour » et « love », en témoignage des relations entre les villes de Corby en Grande-Bretagne et de Châtelleraut, qui en a fait don à Naintré.

Ce projet initié par la municipalité en 2018 s'est finalement concrétisé par son installation le 24 février dernier, après un long et beau travail de restauration de celle-ci par les agents municipaux du Centre Technique Municipal.

Cette nouvelle boîte à livres vient compléter les 3 déjà présentes sur le territoire. Ainsi, romans, BD, recueils de poèmes tout public, s'y empruntent gratuitement et chacun peut y déposer des ouvrages qu'il souhaite voir

voyager dans d'autres mains.

Sans concurrencer la médiathèque et ses compétences en terme de choix et de conseils, la boîte à livres s'inscrit dans une démarche d'échange participatif.

Nous nous insurgons contre le vandalisme dont elle a été victime le week-end du 16-17 mai.



## RAPPEL

### FEUX INTERDITS :

Le brûlage des déchets est formellement **interdit toute l'année** et sur tout le département par arrêté préfectoral.

### NUISANCES SONORES :

Afin de respecter la santé et la tranquillité de tous, tout appareil entraînant des nuisances sonores (tondeuse, tronçonneuse, perceuse, etc.) ne peut être utilisé que :  
Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h. Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Le dimanche et les jours fériés, seul le créneau de 10h à 12h est autorisé. Le non-respect de cet arrêté est passible d'une amende.

### J'ENTRETIENS MON TROTTOIR

Suite à un arrêté municipal du 28/11/17, propriétaires ou locataires doivent entretenir leur partie de trottoir (ou sur une largeur d'1,20 m en l'absence de bordure), au droit de leurs locaux. L'emploi des produits phytosanitaires est interdit.

Le binage, l'arrachage manuel des herbes indésirables, l'ébouillantage à l'eau chaude, la tonte, la végétalisation ou encore le fleurissement des pieds de murs sont à privilégier. Cette obligation est étendue au nettoyage des déchets, balayage des feuilles, fleurs ou fruits ainsi qu'à la neige et au gel.

- EXPRESSION LIBRE

- EXPRESSION LIBRE -

AUCUNE EXPRESSION DES LISTES SIÉGEANT DANS LA MINORITÉ NE NOUS EST PARVENUE POUR LA PARUTION DE CE NUMÉRO.

# Intermarché

SUPER

ZI Le Cerisier Noir  
86530 NAINTRÉ  
05 49 90 19 39



**leDRIVE**  
Intermarché



## NAINTRÉ

365 jours de mobilité  
avec les TAC



Lignes régulières

**ACCES** *tac*

Pour les personnes  
à mobilité réduite

**ResaGO**

Le dimanche

05 49 21 15 15

**bustac.com**

Bus TAC Châtellerault

@bus\_tac

GRAND  
CHÂTELLERAULT  
COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION



## Retraités, futurs retraités : votre complémentaire 100% santé à partir de 61 € par mois\*



2 mois  
de cotisation  
offerts\*\*

- téléconsultation
- appui psychologique
- aide-ménagère à domicile

# Allianz



Poitou Global Assurances  
Christophe GAULTIER & Guillaume LELOUP

CHATELLERAULT - NAINTRÉ - JAUNAY MARGNY - LENCLOITRE - DESCARTES - NEUVILLE

**VOTRE PARTENAIRE LOCAL**

25, Avenue Jean Jaurès, 86530 Naintré

**05 49 86 23 39**



\* pour un assuré âgé de 61 ans au 31/12/2019 \*\* voir conditions en agence